

Questions orales

Des voix: Bravo!

LA DURÉE DES BREVETS SUR LES MÉDICAMENTS

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Vingt-quatre heures après que la Commission du commerce américaine ait massacré l'industrie canadienne des résineux, à quoi rime la décision du gouvernement de nous proposer aujourd'hui un projet de loi visant à étendre la durée des brevets des compagnies pharmaceutiques multinationales américaines? En quoi améliorons-nous la position du Canada dans les négociations commerciales avec ce genre de . . .

M. le Président: À l'ordre, à l'ordre, à l'ordre, s'il vous plaît. Ceci pose un problème à la présidence puisque c'est de nouveau la même chose et que l'on pose des questions sur une mesure qui n'a pas encore été présentée à la Chambre. Il s'agit soit d'une anticipation, soit d'une question hypothétique. À l'ordre, s'il vous plaît.

Je pense que le député pourrait poser une question sur les politiques du gouvernement sans mentionner ce projet de loi particulier.

M. Frith: Monsieur le Président, 24 heures après que la Commission du commerce américaine ait massacré l'industrie canadienne des résineux, le premier ministre estime-t-il qu'il est judicieux que son gouvernement présente à la Chambre une mesure législative destinée à étendre la durée des brevets des compagnies pharmaceutiques multinationales américaines, et en quoi ce genre de cadeau va-t-il améliorer notre position à la table des négociations?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, s'il y a des gens dont nous n'avons pas de leçon à recevoir sur nos compétences, c'est bien le parti libéral et ce député en particulier. Nous avons vu, quand le chef de l'Opposition était ministre des Finances, les dépenses augmenter de 23 p. 100 par an, la dette de 50 p. 100 et le service de la dette de 85 p. 100. C'est grâce à ce genre de compétences que notre pays a failli se retrouver sur la paille. Voilà le problème de l'étroitesse de vue des libéraux. Notre attitude à nous est progressiste. Nous croyons au commerce international, à la concurrence, à l'augmentation de la productivité et aux 600,000 nouveaux emplois que nous avons déjà créés au Canada.

Des voix: Bravo!

LES DROITS À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'hon. Douglas C. Frith (Sudbury): Monsieur le Président, nous n'avons pas de leçon à recevoir d'un premier ministre qui a liquidé l'AEIE et le Programme énergétique national.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît.

M. Frith: Comment le premier ministre peut-il défendre cette mesure législative alors que son propre rapport sur les droits à la propriété intellectuelle précise que le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle ne va pas nécessairement se traduire par une évolution des modalités du commerce entre le Canada et les États-Unis, mais va permettre aux compagnies américaines de tirer un avantage financier du renforcement de la protection internationale?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le bulletin d'information de *McMillan Binch* disait que le Programme énergétique national était un cauchemar législatif bardé d'arbitraires ministériels et bureaucratiques. Il ajoutait que nous ne pouvions pas nous permettre les pertes d'argent liées à la canadienisation dans le cadre de l'AEIE. Le chef de l'Opposition applaudissait notre position.

Des voix: Bravo!

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Aujourd'hui, la présidence veut donner la parole au plus grand nombre possible de députés.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES À L'INTENTION DES FEMMES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, j'ai une importante question à poser au secrétaire d'État. Hier, des représentantes de nombreuses associations féminines ont rappelé au ministre que le Canada s'est engagé à respecter les conventions des Nations Unies tendant à éliminer la discrimination à l'égard des femmes, à adhérer aux stratégies de progrès de Nairobi, à rehausser le statut de la femme et à favoriser l'égalité dans le cadre de notre propre Charte. Vu ces engagements que le Canada a pris, le ministre va-t-il reconsidérer la nouvelle coupe de 5 p. 100 dans les programmes du Secrétariat d'État destinés aux femmes, coupe qui, en réalité, équivaut à une coupe de 16 p. 100 par rapport aux engagements de 1983?

● (1130)

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, je voudrais rappeler à l'honorable députée qu'en 1983 les montants alloués au programme de promotion du statut de la femme étaient de l'ordre de 5 millions de dollars et que le gouvernement allouera cette année \$12,453,000 pour la défense du statut de la femme au Canada.

[Traduction]

LE TRAVAIL BÉNÉVOLE DES FEMMES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, le ministre n'a pas calmé les appréhensions exprimées hier. Ne se rend-il pas compte des miettes qu'obtiennent maintenant les associations féminines, de l'énorme travail bénévole qu'elles investissent dans leurs efforts, et combien tout cela est empreint d'incertitude? Va-t-il mettre fin à cette incertitude et rétablir le plein financement des programmes destinés aux femmes?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, j'ai rencontré hier soir 60 représentants de divers organismes canadiens avec lesquels nous avons eu d'excellents échanges et qui ont considéré qu'il était raisonnable, même si, évidemment, ils pensent qu'on pourrait toujours dépenser plus d'argent, ils considèrent raisonnable le fait que le gouvernement, malgré les restrictions auxquelles il a à faire face, alloue 13 millions de dollars ou presque pour défendre les